

LES ENJEUX DU 8^E FORUM DES PROJETS URBAINS

► UN LIEU D'ÉCHANGES ET DE DÉBAT

Seule plate-forme d'informations indépendante permanente sur les principales opérations d'aménagement à l'échelle française et européenne, le Forum des projets urbains offre, depuis 2001, un lieu périodique d'informations et d'échanges de savoir-faire et d'expériences sur le thème de l'aménagement.

À disposition des responsables politiques et techniques de projets et acteurs de l'aménagement, le Forum leur permet de mutualiser leurs expériences de conduite de projets.

Il constitue une occasion exceptionnelle de rencontrer des partenaires, des concepteurs, des investisseurs, des promoteurs, des commercialisateurs et des prestataires dans une saine émulation entre projets.

Le Forum consacre six salles remises à neuf à la présentation en simultané et en continu d'un large panel de projets urbains français et étrangers :

- de rénovation urbaine,
- de réhabilitation de friches (industrielles, militaires, commerciales...),
- d'aménagement lié à la création de lignes nouvelles de transport en commun en site propre, de redéfinition de voiries et d'espaces publics...,
- d'aménagement lié à des équipements structurants (culturels, santé, commercial, loisirs), etc.

► DES ENJEUX POLITIQUES ET COMMERCIAUX

Le 8^e Forum accueillera plus de 1 000 élus et techniciens de collectivités locales, chefs de projets, responsables de structures de (re)développement urbain (agences d'urbanisme, Sem, Opac/Hlm, CCI, administrations, etc.), concepteurs (architectes, urbanistes, paysagistes), investisseurs, promoteurs, managers urbains, gestionnaires de services urbains (transport, énergie, etc.), prestataires de services et journalistes...

► WWW.PROJETSURBAINS.COM

Retrouvez toutes les informations mises à jour en temps réel (liste des participants, programme, détails des projets) pour préparer votre 8^e Forum des Projets Urbains, et, tout au long de l'année, les projets présentés au Forum et les précédentes éditions sur : www.projetsurbains.com



► S'INSCRIRE, PARTICIPER

Vous pouvez aussi nous joindre par téléphone pour vous inscrire (attention : jusqu'au 24 octobre seulement)* ou pour toute autre information. Contactez :

Valérie Gibault (Innovapresse & Communication), +33 (0)1 48 24 08 97 ou fpu@projetsurbains.com

* Si vous souhaitez que votre badge vous attende à votre arrivée. Mais vous pouvez également vous inscrire sur place.

« C'est le seul lieu où l'on peut à la fois faire du bench-marking des stratégies des villes et agglomérations et mesurer concrètement le portage politique et technique des projets ».

« Il y a un concentré extraordinaire des métiers qui concourent à faire que des projets deviennent réalité ».

Le dir'com d'une grande métropole

Un investisseur

« L'essence du projet urbain, c'est la capacité de fédérer, de mettre en commun, de faire ensemble. Sa bonne fin repose sur des partenariats à l'amont, des concertations, des négociations qui facilitent l'interaction entre différentes logiques d'acteurs. »

Laurent Théry, président de l'AFPPU, dg de la SAMOA et président du Club Ville et Aménagement

LE 8^E FORUM DES PROJETS URBAINS

▶ LE LIEU

4 novembre 2008, Palais des Congrès, Porte Maillot, Paris

Accès : Place de la Porte Maillot, le Palais des Congrès de Paris est relié par le boulevard périphérique à l'ensemble du réseau autoroutier. Nombreuses possibilités d'accès, voir encadré ci-contre.

▶ LES PARTICIPANTS

Les participants sont des élus et techniciens de collectivités locales, des responsables de structure de (re)développement urbain, des architectes-urbanistes ainsi que des investisseurs, des promoteurs, des sem, des investisseurs, des promoteurs, des gestionnaires de services urbains (transport, énergie, etc.).

▶ LES INSCRIPTIONS

- Participants **410 € HT** (490,36 € TTC)
- Entrées complémentaires (même organisme),
chacune **295 € HT** (352,82 € TTC)

▶ LE COMITÉ D'ORGANISATION

L'Association française pour la promotion des projets urbains (AFPPU). Cette manifestation annuelle est placée sous l'égide de l'AFPPU, association loi de 1901, domiciliée à Paris II^e, au 1, place Boieldieu, présidée par Laurent Théry, dg de la Samoa, et président du Club Ville Aménagement. Elle regroupe :

- Les institutionnels : Anru, CGPC, DIV, Dapa, DGUHC, Institut des villes.
- Les associations d'élus : AMGVF, AMVBF, ADCF, FMVM.
- Les associations professionnelles : Afdu, Club ville et aménagement, CFDU, Fnau, FPC, Fédération des EPL, GIE Ville & Transports, Snal, L'Union sociale pour l'habitat.

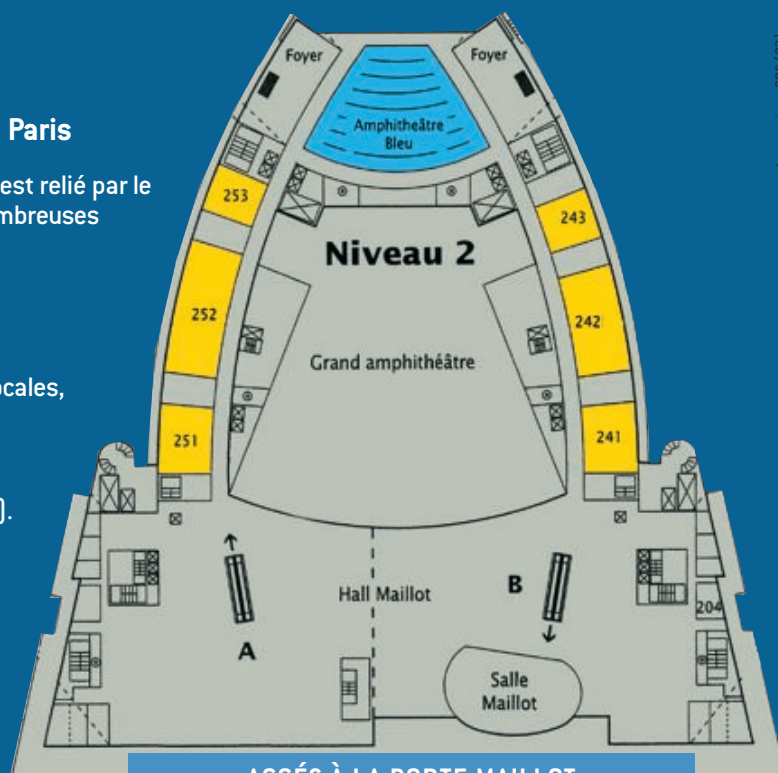
▶ INNOVAPRESSE & COMMUNICATION SAS

La conception, l'organisation et la gestion de la manifestation sont conduites par le groupe Innovapresse & Communication SAS. Créée en 1974 par Jean Audouin, Innovapresse & Communication est composée de deux pôles :
un pôle presse spécialisée (Traits urbains, d'architectures, Urbapress Informations, La Lettre de la Pierre, Le Guide des investisseurs institutionnels, le Courrier du Logement, la Lettre du Patrimoine Immobilier, le Carnet d'Adresses de l'Immobilier, le Dictionnaire Pratique de l'Immobilier, Décideurs d'Ile-de-France) et un pôle conseil en communication.

▶ LE FORUM DES PROJETS URBAINS

est organisé par Innovapresse & Communication SAS
1, place Boieldieu 75002 Paris - Tél : 01 48 24 08 97
Fax : 01 42 47 00 76 - www.innovapresse.com

www.projetsurbains.com



ACCÈS À LA PORTE MAILLOT

- En voiture :
 - Périphérique intérieur : sortie Porte Maillot
 - Périphérique extérieur : sortie Porte des Ternes (Parking souterrain de près de 1 500 places donnant accès directement au Palais des Congrès)
- En métro :
 - Ligne 1 (La Défense- Château de Vincennes) station Porte Maillot-Palais des Congrès
- En RER :
 - Ligne C, station Neuilly-Porte Maillot-Palais des Congrès
- En autobus :
 - Lignes 82, 73, 43, 244, PC 1,2,3
- En avion :
 - Liaison directe avec l'aéroport Roissy-Charles de Gaulle par navette (30mn).
 - Liaison directe avec l'aéroport Orly par bus (Invalides + RER C).

8^e forum des projets urbains

Découvrez plus de 60 projets urbains,
participez aux débats du 8^e Forum :

**inscrivez-vous
sans tarder !**



Nos sponsors :



Ensemble, imaginons votre bien-être



4 novembre 2008, Palais des Congrès, Paris, Porte Maillot

www.projetsurbains.com

Le Forum des projets urbains est organisé par



LES 60 PROJETS PRÉSENTÉS, LES VILLES ET LES INTERVENANTS

AMIENS	Gare de la Vallée	Paul Chemetov, architecte Olivier Broussois, chef de projets, Amiens Aménagement
AMIENS	Intercampus	Loïc Josse, urbaniste, Groupe Ellipse Marie-Paule Bourgeade, chef de projets, Amiens Aménagement
BESANÇON	Zac des Hauts du Chazal	Michel Loyat, adjoint à l'urbanisme, Ville de Besançon Catherine Haton-Perez, directeur urbanisme et habitat, Ville de Besançon
BESSANCOURT	Zac des Meuniers	Violaine Victor, chef de projets, AFTRP Jean-Christophe Poulet, maire de Bessancourt
BORDEAUX	Programme d'aménagement d'ensemble de l'Ilot Armagnac	Alain Lorgeoux, DGA Aménagement urbain et habitat, CUB Michèle Larue-Charlus, DG Aménagement, Ville de Bordeaux Francis Rol Tanguy, directeur de l'Atelier parisien d'urbanisme (Apur) Nicolas Michelin, architecte-urbaniste
BOURGES	Recomposition urbaine des Quartiers nord	Eric Longcoté, directeur général, GIP RU Thierry Poïslé, adjoint chargé du logement de la Ville de Bourges
BOULOGNE-BILLANCOURT	Ile Seguin Rives de Seine	André Moine, directeur général délégué Olivier Philippe, paysagiste, Agence TER
BREST	Espace Penfeld les Capucins	Alain Masson 1er vice-président développement durable et grands projets, BMO Bruno Fortier, architecte, Agence Fortier
DUNKERQUE	Renforcement commercial et urbain du centre d'agglomération	Jean-Louis Muller, DG aux grands projets, CUD Michel Delebarre, député maire et président de la CUD Joan Busquets, architecte urbaniste Thierry Pin, directeur général, Multi Development France
EVRY	Quartier de l'Hôtel de ville	Manuel Valls, maire de la Ville d'Evry Francis Chouat, adjoint au maire de la Ville d'Evry
GARGES-LÈS-GONESSE	PRU de la Muette	Damien Audric, chef de projets, AFTRP Gérard Bonhomet*, adjoint urbanisme et habitat, Ville de Garges
HÉROUVILLE SAINT-CLAIR	Grand projet de ville	Alain Kendirgi, Directeur général, Shéma Rodolphe Thomas, maire, Ville d'Herouville Bernard Reichen, architecte, Reichen & Robert
ILE SAINT-DENIS	Ile-Saint-Denis	Fadia Karam, directeur adjoint développement, ING Real Estate Development Eric Cretel, directeur centre de profit Ile-de-France, Groupe Brémond Michel Bourgain, maire de l'Ile St-Denis, Vice-président de Plaine Commune
IVRY-SUR-SEINE	Avenir Gambetta	Pierre Gosnat, député maire de la Ville d'Ivry Edgard Cohen-Skalli, directeur général de Sadev 94
LA GARENNE-COLOMBES	L'arrivée du tramway, une opportunité pour la ville	Hervé Gay, directeur général, Sem 92 Jean-Pierre Hervo, adjoint aménag. urbain et grands projets, et dév. économique
LES MUREAUX	Reconfiguration énergétique de deux réseaux de chaleur	Michel Carrière, adjoint dév, transports et DD, Ville des Mureaux Jean-Pierre Arles, Zone d'aménagement et projets urbains, EDF
LES ULIS	Projet de rénovation urbaine	Lodovico Cassinari, adjoint politique de la Ville, Les Ulis Sylvie Panzani, chef de projet, Sorgem
LILLE	Euralille, la ville continue	Jean-Louis Subileau, directeur général délégué, SAEM Euralille René Vandierendonk, maire de Roubaix et vice-président de la CUDL
LIMAY	SADD du port de Limay-Porcheville	Emmanuelle Durandau, dir aménagements, invest. portuaires et env., PAP Jean-Marc Gaullier, architecte paysagiste, AXP Urbicus
LYON	GPV La Duchère	Fanny Laperrière, chef de projet, Serl Bruno Couturier, directeur, Mission Lyon La Duchère
LYON	Lyon Confluence	Jean-Pierre Gallet, directeur général délégué, SPLA Lyon Confluence Pierre Jourard, directeur adjoint, SPLA Lyon Confluence
MANTES/CHANTELOUP	Missions de RU de l'EPA	Fabrice Lévi, directeur GPV Chanteloup, Epamsa Vincent Fanguet, directeur PRU Mantois, Epamsa
MARNE-LA-VALLÉE	Plaine d'Europe : un projet d'aménagement durable	Michel Fanni, directeur de l'urbanisme et de l'architecture, Epamarne Epafrance Gérard Guyot, maire de Montévrain
MÉRIGNAC	Parc Aéroparc	Nathalie Lefevre, directrice des projets économiques, CUB André Delpont, directeur général adjoint, CUB
METZ	Metz Métropole : extension du Technopole	Richard Lioger, vice-président de Metz Métropole et 1er adjoint urbanisme, affaires européennes et tourisme Antoine Viger-Kohler, architecte urbaniste, Trevelo & Viger-Kohler Philippe Chaix, architecte, Atelier d'architecture Chaix & Morel & associés
MEUDON	Concept Green Office	Philippe Bamas, directeur Green Office, Bouygues Immobilier Marie-Annick Le Bars, directeur de projet, Bouygues Immobilier
MONTEREAU	Zac Nodet Gougis	Benjamin N Guyen Huu, chef de projets, AFTRP Jean-Marie Albouy-Guidicelli, Premier adjoint de Montereau-Fault-Yonne

8^E FORUM DES PROJETS URBAINS, 4 NOVEMBRE 2008

MONTPELLIER	Grand Cœur	Christian Bret, directeur adjoint et chef du service renouvellement urbain, Serm Sébastien Pathéron, responsable de secteur, Serm
MULHOUSE	Les Jardins Neppert	Jean Rottner, Premier adjoint délégué au développement urbain à la Ville Nicolas Michelin, architecte-urbaniste
NANCY	Artem	André Rossinot, maire et président du Communauté Urbaine du Grand Nancy Nicolas Michelin, architecte-urbaniste, ANMA
NANTES	Malakoff, un nouveau quartier	Isabelle Lefebvre, directrice adjointe DDRU, Nantes Metropole Gérard Penot, urbaniste, Atelier Ruelle
NANTES	Ile de Nantes : quartier de la Création	Soizick Angomard, directeur adjoint, Samoa Olivier Caro, chargé de mission, Samoa
NEUVILLE-SUR-OISE	Création d'un nouveau quartier	Jean-Paul Jeandon, vice-président dév éco., recherche et innovation, CACP Olivier Dubosc, directeur action économique et innovation, CACP
OIN ORLY RUNGIS SEINE AMONT	Grande opération d'urbanisme et de développement	Jacques Touchefeu, directeur général, EPA Orsa C. Hervy, maire de Chevilly-Larue et conseiller général du Val-de-Marne
OIN SEICHE ARCHE	Plan-guide des Groues	Patrick Jarry, maire de Nanterre et président EPA Philippe Courtois, DG de l'EPA Seine Arche
OIN SEINE AVAL	Zoom sur la Zac Mantes Université	Nicolas Samsoen, directeur général, Epamsa Denis Courtot, directeur aménagement et développement, Epamsa
ORANGE	Parc commercial Orange Porte Sud	Emmanuel Le Roch, directeur Bouygues Immobilier Projets commerciaux Xavier Magnin, directeur de cabinet, Ville d'Orange
ORLÉANS	GPV La Source	Olivier Carré, député du Loiret, 1 ^{er} maire adjoint de la Ville d'Orléans Cyril Revaud, directeur du GPV, Ville d'Orléans
PARIS	Zac Claude Bernard	Dominique Givois, directeur de l'aménagement, Semavip François Leclercq, architecte-urbaniste, Agence Dusapin Leclercq
PARIS-LA DÉFENSE	Urbanité(s) à La Défense	Patrick Tondat, directeur général adjoint, Epad Roland Castro, architecte, Atelier Castro Denissot Casi Gilles Rousseau, architecte urbaniste, Agence Rousseau-Gestin. Muriel Marie*, responsable de l'Atelier paysage urbain, Ville de Courbevoie
PARIS-ORLY	Coeur d'Orly	Jean-Michel Wilmotte, architecte urbaniste, Wilmotte & Associés Olivier Brochet, urbaniste, Agence Brochet Lajus Pueyo François Tamisier, urbaniste, Aéroports de Paris
PLAINE DE FRANCE	Le Triangle de Gonesse	Hervé Dupont, directeur général EPA Plaine de France Mathis Güller, architecte urbaniste, GULLER & GULLER Jean-Pierre Blazy, maire de Gonesse Patrick Renaud, président de la CC de Roissy Porte de France
REIMS	Un projet urbain pour Reims 2020	Serge Pugeault, vice-président de Reims Metropole et adjoint au maire Jean Michel Jaquet, architecte
REIMS	Labellisation DD de Reims Metropole	Stéphane Joly, vice-président Reims Metropole François Dupouy, DGA au développement urbain
REIMS	Le renouvellement au cœur du projet de Reims	Eric Quenard, 1 ^{er} adjoint au maire de la Ville de Reims Eric Citerne, directeur urbanisme et habitat, Reims Metropole
RENNES	Requalification de Maurepas-Le Gast	Frédéric Bourcier, adjoint urbanisme et aménagement, Ville de Rennes Jérôme Treuttel, urbaniste, TGT
RIS ORANGIS	Zac Eco-quartier du Val de Ris	Stéphane Raffalli, maire adjoint à l'urbanisme, Ville de Ris Orangis Laurent Haddad, responsable technique, AFTRP Olivier Brochet, urbaniste, Agence Brochet Lajus Pueyo
ROUBAIX-TOURCOING-WATRELOOS	Zac de l'Union	Agnès Crucé, chef de projets, Sem Ville Renouvelée Mathilde Antigny, Responsable communication, Sem Ville Renouvelée
SAINT-CYR L'ECOLE	Zac de la Caserne Charles Renard	Guillaume Coppe, responsable de secteur, AFTRP Bernard Debain, maire de Saint-Cyr-l'École
SAINT-MARTIN D'HERES	Les Halles Neyrpic	Francis Tallet, directeur de projets, Apsys Rémy Tranchant, directeur de l'aménagement, Ville de Saint-Martin d'Hères
SAINT-NAZAIRE	Villes Gare	Sylvain Laurent, responsable projets urbains, ADDRN David Samzun, adjoint développement urbain et habitat, Ville de Saint-Nazaire
SAINT-PRIEST	Zac Berliet	Vincent Heuzé, directeur général, Nexity Villes & Projets Bernard Reichen, architecte urbaniste, Reichen & Robert
STRASBOURG	Les Poteries	Ulla Hellner, architecte, Auro Plan Arkitekter Eric Hartweg, directeur opérationnel, Sers
TOURS	L'heure tranquille Quartier des deux Lions	Alain Goudeau, adjoint grands projets urbains et économiques, Ville de Tours Maurice Bansay, président, et Hugues de Finance, Directeur de projets, Apsys
VILLIERS-LE-BEL	PRU des Carreaux	Jérôme Blanjoie, chef de projets, AFTRP
VITROLLES	Cœur de projet du quartier des Pins	Pascale Morbelli, adjointe déléguée au CUCS et projet Anru, et à l'habitat, Ville Magali Lingois Diot, directrice rénovation urbaine et cohésion sociale, Ville

COMMENT SE PRÉSENTE LE 8^E FPU ?

► DIX ESPACES DE TRAVAIL

- 1 salle dédiée à la séance plénière de la manifestation, 6 salles d'ateliers, 1 salle avec une librairie et des panneaux d'exposition de projets, une salle des « pas perdus », avec un espace rencontres, et une salle pour le déjeuner.



► UN ATELIER STRATÉGIQUE

Sur une plage horaire de 55 minutes (trois intervenants maximum), une conférence-débats consacrée à l'analyse détaillée de la place des projets urbains dans la stratégie d'une ville, dans une agglomération, avec une analyse par les acteurs (le maire, un investisseur promoteur et un opérationnel concepteur) et une réflexion sur la cohérence des projets dans une approche globale.

Gent : transition d'une ville industrielle à une ville agréable et chaleureuse

A travers l'illustration d'une dizaine de projets, comment une ville pauvre n'hésite pas à lancer des projets et trouve les moyens de les financer.

- 1 Floris Alkemade, associé de Rem Koolhaas (OMA)
- 1 Karin Temmerman, échevin à l'urbanisme, mobilité et habitation
- 1 Daniël Termont, Bourgmestre de la Ville de Gand
- 1 Animé par Ariella Masbounji, chargée de mission projets urbains auprès du Directeur général de l'aménagement, du logement et de la nature.

► 61 ATELIERS-PROJETS

> Pour suivre les évolutions du secteur et s'informer sur les projets en phase pré-opérationnelle.

Chaque atelier projet est accueilli dans une salle de 120 à 380 places, équipée d'un vidéo-projecteur et d'un ordinateur et dispose d'une plage de 25 minutes pour présenter un projet urbain.

Les présentateurs sont des élus, des consultants, des opérateurs, des futurs gestionnaires, des techniciens de collectivités locales, des bureaux d'études, des architectes.

Cette année encore, la forte présence des élus marque leur forte implication dans le portage politique des projets urbains et assure la crédibilité des projets présentés.

► UNE SÉANCE PLÉNIÈRE

16h45-17h45 **Comment les villes de banlieue peuvent-elles développer leur projet face à la ville centre ?**

Débat croisé entre élus locaux et urbanistes :

- Adeline Hazan*, maire de Reims et présidente de Reims Métropole.
- Pascale Morbelli, adjoint déléguée au CUCS et projet Anru, et à l'habitat de Vitrolles.
- Jacqueline Osty, paysagiste.
- Daniel Delaveau, maire de Rennes et président de Rennes Métropole.

Séance animée par Jean Audouin, directeur de Traits Urbains.

* Pressentie, en attente de confirmation

	Salle 241 220 places	Salle 242 280 places	Salle 243 120 places	Salle 251 220 places	Salle 252 380 places	Salle 253 120 places
9h30 – 10h00	Orléans	Paris-Orly		Hérouville St-Clair	La Défense	Limay
10h00 – 10h30	Bourges	Amiens		Strasbourg	La Défense	Neuville s/Oise
10h30 – 11h00	Metz	Amiens	Garges-lès-Gon.	Mulhouse	Paris	La Garenne-Col.
11h00 – 11h30	Tourcoing/Roubaix	Bordeaux		St-Martin-d'Hères	Brest	Ris-Orangis
11h30 – 12h00	Lille	Bordeaux	Ivry	Tours	Dunkerque	St-Cyr-l'École
12h00 – 12h30	Nancy	Merignac	Chanteloup	Tours	Dunkerque	Meudon
12h30 – 14h00	Déjeuner (hall Passy, niveau 1)					
14h00 – 14h30	Reims	Rennes	Montereau	OIN Seine-Arche	Evry	
14h30 – 15h00	Reims	St-Nazaire	Villiers-le-Bel	Lyon (Serl)	Boulogne-Bill.	Marne-la-Vallée
15h00 – 15h30	Reims	Nantes (Métropole)	Bessancourt	Lyon (Confluence)	Gand*	OIN ORSA**
15h30 – 16h00	Orange	Nantes (Samoa)	Les Mureaux	St-Priest		OIN Seine Aval
16h00 – 16h30	Montpellier	Besançon	Les Ulis	Vitrolles		Ile Saint-Denis
16h45 – 17h45	Séance plénière (Amphi bleu)					

* atelier stratégique ** OIN Orly Rungis Seine Amont

Vous souhaitez participer au Forum des Projets Urbains sans y présenter de projet ? Inscrivez-vous dès maintenant en tant que participant.

À retourner dès que possible et de préférence **avant le 24 octobre 2008** (pour pouvoir bénéficier de l'accès réservé au site Internet et figurer dans la liste des participants), accompagné de votre règlement (ou d'un bon de commande administratif) à :

Innovapresse & Communication SAS – Forum des projets urbains - 1, place Boieldieu – 75002 Paris

410 € HT (490,36 € TTC, TVA : 19,6 %) pour la première inscription, et **295 € HT** (352,82 € TTC) pour les personnes supplémentaires.

Cette offre comprend :

- Un droit d'entrée pour une personne (badge strictement personnel) aux ateliers et programmes de la journée, et au déjeuner.
- La présence permanente jusqu'au Forum suivant de vos coordonnées sur notre site Internet www.projetsurbains.com, avec un lien vers votre propre site Internet.
- Une mallette remise à chaque participant comprenant le Guide des projets urbains (valeur 168 € TTC), la liste des participants du forum et la présentation de nos sponsors.
- L'accès à la base de données sur le site Internet.
- Une tarification préférentielle pour les entrées supplémentaires de membres de votre entité à 295 € HT chacune, au lieu de 410 € HT.

Nom _____ Prénom _____

Fonction _____

Société / Organisme _____

Adresse _____

Code postal _____ Ville _____

Téléphone _____ Télécopie _____

E-mail ⁽¹⁾ _____

Responsable du suivi comptable du dossier _____

Souhaite participer au Forum des Projets Urbains

Souhaite inscrire _____ personne(s) complémentaire(s) à 295 € HT (352,82 € TTC) chacune :

Nom _____ Prénom _____

Fonction _____

E-mail ⁽¹⁾ _____

Tél. _____ Fax _____

Nom _____ Prénom _____

Fonction _____

E-mail ⁽¹⁾ _____

Tél. _____ Fax _____

Nom _____ Prénom _____

Fonction _____

E-mail ⁽¹⁾ _____

Tél. _____ Fax _____

Date : _____ Signature : _____ Cachet : _____

(1) Obligatoire pour recevoir vos codes d'accès membre au site Internet.

MODALITES DE PAIEMENT

- Par virement bancaire, à CIC Saint-Augustin RIB : 30066 / 10646 / 00011016102 / 19
- Par mandat administratif, joindre le n° du bon de commande :
- Par chèque en euros à l'ordre de Innovapresse & Communication SAS
- Je souhaite recevoir une facture détaillée pour effectuer mon règlement.

Conditions générales de vente

I - PRÉAMBULE ET DISPOSITIONS PARTICULIÈRES

Le Forum des Projets Urbains a pour objet d'offrir un lieu permettant aux élus, techniciens des collectivités locales, responsables de structures de développement urbain : agence d'urbanisme, Sem, Opac / Hlm, DDE, CCI... , professionnels de l'aménagement, opérateurs financiers, foncières, consultants, bureaux d'études, entreprises du BTP et du génie urbain, gestionnaires de services urbains, d'une part, de prendre connaissance d'un maximum de projets en phase pré-opérationnelle et d'autre part de présenter leurs propres projets urbains (urbanisation nouvelle, renouvellement / requalification de quartier, de grands ensembles, GPV/ORU/OPAH, entrée de ville, espaces publics, ré-affectation de friche, territoires hospitaliers, universitaires, services urbains...) à un public de développeurs (investisseurs, promoteurs, partenaires et prestataires potentiels).

II - DISPOSITIONS GÉNÉRALES

Le participant à la manifestation s'engage formellement à respecter le présent règlement. En outre, il s'engage à prendre connaissance et à accepter sans réserve les prescriptions édictées par l'Administration du Palais des Congrès de Paris, notamment en matière de sécurité.

1) Obligations de l'organisateur

L'organisateur, Innovapresse & Communication SAS, s'engage à assurer à Paris, la bonne tenue de la manifestation à la date du 4 novembre 2008, de 9h00 à 18h00. La date pourra cependant être modifiée par l'organisateur, et ce sans que le participant puisse s'y opposer ou réclamer une quelconque indemnité s'il était de l'intérêt même de la manifestation, compte tenu de son objet, qu'une telle modification intervienne à charge pour l'organisateur d'en aviser par écrit le participant au plus tôt un mois avant son ouverture.

En cas d'impossibilité de disposer des locaux prévus pour la manifestation en France à Paris pour des raisons indépendantes de la volonté de l'organisateur telles que mesures administratives, décisions unilatérales de la mairie de Paris, etc. ou en cas de force majeure, l'organisateur, après en avoir avisé le participant et sans que les autres conditions de son engagement de participation ne soit modifiées, notamment quant à son montant, aura la faculté d'organiser ladite manifestation dans une autre manifestation de caractère international sous réserve qu'il puisse être mis à sa disposition des locaux de même standing et des conditions d'hébergement similaires ; à défaut l'organisateur pourra annuler purement et simplement la manifestation après en avoir avisé le participant et en ce cas, le présent engagement de participation se trouvera résilié de plein droit. Les sommes restant disponibles sur le montant des participations, après paiement de toutes les dépenses engagées par l'organisateur, seront réparties entre les participants, au prorata des sommes versées par eux sans qu'ils puissent exercer un recours à quelque titre et pour quelque cause que ce soit contre l'organisateur, ce que chaque participant accepte expressément s'agissant d'une condition essentielle et déterminante de son adhésion au présent contrat.

N'étant pas un organisme de formation, l'organisateur peut délivrer des attestations de présence, mais ne pourra, en aucun cas, fournir de convention de formation.

2) Conditions d'annulation

Le présent engagement de participation à la manifestation est définitif et irrévocable. En cas de désistement avant le 15 octobre pour une raison de force majeure, 50 % du montant TTC de la facture seront remboursés par l'organisateur. Après le 15 octobre, aucun remboursement ne sera effectué*, et le montant de la participation, intégralement dû dès la signature du présent contrat d'adhésion, devra être payé suivant les modalités dudit contrat.

Un participant a le droit de se faire remplacer, à condition de prévenir l'organisateur au minimum 72 heures avant la date de la manifestation, et en communiquant ses coordonnées précises.

* Rappel : Le coût d'une inscription comprend la venue d'une personne et un accès à l'ensemble de la manifestation, la remise du Guide des projets urbains 2008 (disponible sur simple demande en cas d'absence le jour du Forum), l'accès à l'espace-membre du site Internet www.projetsurbains.com permettant de découvrir et de télécharger les listes détaillées des projets et des participants.

3) Sécurité et police

Le participant est tenu de respecter scrupuleusement les mesures d'ordre intérieur à la manifestation ou toutes mesures de police prescrites non seulement par l'organisateur, mais par toute autorité compétente.

4) Sanctions

Toute infraction par le participant aux dispositions générales du présent règlement prévues par l'article 2 concernant le règlement du montant de la participation, entraînera de plein droit et sans mise en demeure préalable, s'agissant d'infraction à des conditions essentielles et déterminantes d'adhésion au présent contrat, l'exclusion immédiate du participant de l'enceinte de la manifestation et ce sans remboursement du montant de sa participation ou d'une quelconque somme par lui versée qui restera acquise à l'organisateur.

5) Loi applicable - Attribution de juridiction

Le présent contrat d'adhésion est régi par la loi française, sa version française unique étant seule opposable aux parties, ce que ces dernières reconnaissent expressément.

En cas de litige portant sur l'interprétation ou l'exécution du présent contrat d'adhésion, le Tribunal du siège social de l'organisateur sera seul compétent pour en connaître ce que les parties acceptent expressément.

6) Informatique et libertés

Les informations, y compris les photos qui sont demandées, sont indispensables à la conclusion du présent contrat et à l'accès au Forum. Elles sont communiquées aux tiers avec lesquels Innovapresse & Communication a contracté pour les besoins de l'exécution du présent contrat et pourront être utilisées, dans ce cadre, sur tous supports de diffusion relatifs au Forum, y compris sur le réseau Internet. Conformément à la loi Informatique et libertés du 6 janvier 1978, vous pouvez exercer votre droit d'accès, de rectification et d'opposition sur les informations vous concernant présentes dans notre fichier, auprès du directeur du Forum auquel vous participez.